

## Compte-rendu du Comité de Coordination

*Saint Laurent des Vignes, le 25 février 2014*

**Présents :**

M. Gérard Lallemand, co-président du Conseil de Développement ; M. Jacques Wacquez, co-Président du Conseil de Développement ; M. Alain Brettes, co-président commission Economie-Emploi ; M. Jean-claude Portolan, co-président Commission Economie-Emploi ; M. Roger Lapouge, Président Commission Culture-sport-loisirs ; M. Jérôme Bétaille, Maire d'Eymet ; Mme Christine Good, référente Commission Culture-sport-loisirs ; M. Francis Dufau, référent Commission Economie-Emploi ; M. Eric Agostini, société Panosol ; M. René Barjou, Président aéro-club de Port Sainte Foy ; Mme Annick Nepveu, Conseil Général Dordogne, M. François Queval, Pays du Grand Bergeracois.

**Excusés :**

M. Abel Borde, référent Commission Tourisme ; Mme Brigitte Legros, Hébergeurs du Pays des Bastides ; M. Christian David, AgroBio Périgord ; M. Xavier Steffan, Pays et Quartier d'Aquitaine.

**Ordre du jour :**

- *Bilan 2013 des travaux des Commissions*
- *Perspectives de travaux 2014 des Commissions*
- *Information sur l'organisation du Conseil de Développement au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014*
- *Questions diverses*

Points à traiter	Éléments de la discussion	Décisions	Suivi
<i>Bilan 2013 des travaux des Commissions</i>	<p><u>Le projet Ecopôle :</u> Le projet Ecopôle est insuffisamment connu des élus. Les membres s'interrogent sur les entreprises susceptibles de s'y installer. La Semiper a des documents disponibles au public qu'elle pourrait mettre à disposition.</p> <p><u>Initiative Lalinde en Transition :</u> Cette démarche citoyenne réfléchit à des projets, et en particulier la création d'une ressourcerie-recyclerie, en partenariat avec la Communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord.</p> <p><u>Interrogation sur l'appropriation de l'étude Services par les collectivités locales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Pays accompagne l'action « formation-action des personnels de centres de loisirs », la majorité d'entre eux étant publics.</li> <li>- La commune d'Eymet a suivi les recommandations de l'étude pour la réhabilitation de sa salle culturelle.</li> </ul> <p>L'utilisation de l'étude pourrait être plus importante.</p> <p><u>Travail en réseau pour le développement économique :</u> Par exemple, l'état d'avancement des dossiers « métiers d'art », « attraction de professionnels de santé » et « tourisme » suivis par le Pays démontre la pertinence du travail en réseau pour la progression de ces secteurs économiques.</p> <p><u>Candidature à l'appel à projet Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) :</u> L'Etat a rejeté la candidature du Pays à l'appel à projet PTCE 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plan de financement du projet et sa gouvernance du Pôle sont à revoir.</li> </ul>	<p>Informers les membres sur les projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecopôle</li> <li>- Lalinde en Transition</li> </ul> <p>Relancer les collectivités locales sur l'utilité de l'étude Services réalisée par le Pays</p> <p>Relancer la réflexion pour une candidature PTCE</p>	<p>R. Lapouge</p> <p>F. Queval</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette décision de l'Etat ne préjuge pas le fond du dossier.</li> <li>- Retravailler le dossier pour répondre au prochain appel à projet.</li> </ul>		
<i>Perspectives de travaux 2014 des Commissions</i>	<p><u>Les circuits courts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) a un règlement d'intervention d'aides aux entreprises. Elle ne s'est pas encore positionnée sur le soutien aux circuits courts. Or, une demande de producteurs organisés en association pose question à la collectivité du fait de leur statut juridique.</li> <li>- La Commission Agriculture a travaillé sur les circuits courts. Elle peut contribuer à mieux faire connaître les circuits courts et apporter une aide à la décision aux élus sur l'éligibilité de projets à des aides.</li> </ul> <p><u>Economie :</u> En complément des missions de la plateforme AVEC, le Conseil de Développement (CODEV) peut devenir un lieu de partage d'information entre tous les acteurs locaux sur les offres économiques et sur les candidats à l'installation.</p> <p><u>Fonds européens :</u> Les élus s'interrogent sur la nouvelle génération des fonds européens 2014-2020. Ils espèrent que le transfert de la gestion de ces fonds de l'Etat au Conseil Régional Aquitaine facilitera les procédures.</p> <p><u>Politique contractuelle :</u> Le CODEV sera associé à la rédaction de la candidature du Pays à Leader et au Contrat de Cohésion. Par ailleurs, il devrait être de nouveau associé aux décisions du prochain Leader.</p>	<p>Diffuser le document d'information « fonds européens 2014-2020 » au Comité de coordination.</p> <p>Qualifier la connaissance acquise du Conseil de développement sur les circuits courts agricoles, à destination des élus.</p>	F. Queval
<i>Information sur l'organisation du Conseil de Développement au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014</i>	<p><u>Le PGB est reconnu par la qualité de son travail :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- capter des enveloppes financières pour le territoire.</li> <li>- inciter les acteurs locaux à travailler ensemble</li> </ul> <p><u>Eviter le découragement des acteurs privés locaux par :</u></p> <p>La prise en compte de leurs avis argumentés sur des questions d'intérêt général.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réduction des délais entre les dépôts de projets privés et les différents accords réglementaires publics.</li> </ul>	<p>Approbation des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la méthode du prochain renouvellement du CODEV</li> <li>- les nouvelles méthodes de travail du CODEV</li> <li>- le rapprochement du PGB avec la CAB pour tendre vers un CODEV unique</li> </ul>	F. Queval
<i>Questions diverses</i>	<p><u>Interrogations sur l'état d'avancement du rapprochement PGB-CAB :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élus des différentes intercommunalités approuvent ce rapprochement.</li> <li>- La Sous-Préfecture a stoppé cette dynamique pour raison réglementaire : différences de périmètres et de statuts juridiques des deux structures.</li> <li>- Souhait de relancer le rapprochement PGB-CAB, en mobilisant l'ensemble des élus, après l'installation des équipes municipales et intercommunales.</li> </ul>	<p>Faire remonter ce souhait de poursuivre le rapprochement PGB-CAB aux élus</p>	F. Queval